



Communiqué du 14 novembre 2019

pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr
www.pasdebebesalaconsigne.com

Réforme des modes d'accueil : le gouvernement décidera d'ici début 2020 **JOURNÉE NATIONALE DU MONDE DE LA PETITE ENFANCE MARDI 14 JANVIER** **pour la qualité d'accueil pour tous les jeunes enfants !**

→ Depuis près d'un an le gouvernement prépare une réforme des modes d'accueil qui laisse craindre une régression de la qualité et des conditions d'accueil des tout-petits : davantage de surbooking dans les crèches, des surfaces d'accueil réduites pour des dizaines de milliers d'enfants, une course au remplissage "en temps réel" en accueil collectif comme individuel avec risques de sanction si les assistantes maternelles n'adressent pas "en live" leurs disponibilités à la CNAF (art. 49 du PLFSS), une formation continue indigente ne permettant qu'à la marge la promotion professionnelle notamment pour les assistant.es maternel.les et les titulaires de CAP-PE/AEPE, sans parler du reste à charge très inégalitaire pour les parents selon qu'ils obtiennent une place en crèche ou chez une assistante maternelle ...

→ Le gouvernement rendra publiques ses décisions au plus tard début 2020, la loi devant être votée avant mi-février et le décret sur les crèches publié au premier trimestre.

→ Depuis des mois les professionnel.les de la petite enfance ont pris la parole pour une réforme qui permette de développer largement l'offre d'accueil des jeunes enfants tout en assurant sa plus ample qualité : des milliers de professionnel.les ont manifesté en ce sens à deux reprises au printemps dans cinquante villes de France. Alors, jamais deux sans trois !

Les 19 & 20 novembre 2019
SOLIDARITÉ avec les
assistantes maternelles
pour le retrait
de l'article 49 du PLFSS

Des collectifs d'assistantes maternelles appellent à manifester les 19 & 20 novembre contre cette mesure visant à optimiser les places d'accueil en "live" sans considération pour les conditions d'accueil des enfants (cf. ci-contre).

Pas de bébés à la consigne soutient cette mobilisation, exige la suppression de cet article & des menaces de sanction envers les assistantes maternelles. Et appelle les professionnel.les de la petite enfance à être présent.es autant que possible lors de ces rassemblements.

PROFESSIONNEL.LES, PARENTS, CITOYEN.NES, **préparons-nous à déferler dans la rue le 14 janvier pour**

- ▶ une qualité d'accueil garantie par 1 professionnel.le pour 5 enfants et par 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en EAJE,
- ▶ un accueil en surnombre limité à 110% de l'effectif des inscrits en EAJE,
- ▶ une surface de 7m² minimum par enfant garantie sur tout le territoire,
- ▶ un effectif de 10 enfants maximum dans les micro-crèches,
- ▶ l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif, par la formation initiale et la formation continue diplômante,
- ▶ l'alignement du coût restant aux familles, sur la base du quotient familial, quel que soit le mode d'accueil.

MOBILISONS-NOUS PARTOUT EN FRANCE
le 14 JANVIER 2020
à Paris & en province
(coordonnées des rassemblements à venir)

